



Fêtons ensemble 25 ans de gestion agricole  
**sur les Prairies du Fouzon**

**Dossier de presse**

**Mardi 15 septembre, Couffy**

## Agriculture et biodiversité : 25 ans de partenariat en faveur des Prairies du Fouzon

A l'heure où l'agriculture est soit stigmatisée soit mise à mal, il est des exemples précieux qui montrent qu'agriculture et environnement ne s'opposent pas mais sont bien deux maillons essentiels de la dynamique des territoires ruraux. Les Prairies du Fouzon, de par leur histoire et le résultat des démarches qui y ont été engagées par les Conservatoires d'espaces naturels il y a près de 25 ans, comptent parmi ces exemples les plus emblématiques en Loir-et-Cher et plus largement en région Centre-Val de Loire.

La déprise agricole des années 1980 a, en effet, bien failli livrer aux broussailles et à l'oubli ces vastes prairies naturelles inondables de la vallée du Cher, riches en espèces animales et végétales, typiques des zones humides, mais aussi champs d'expansion pour les eaux en crue du Cher et du Fouzon.

La mobilisation des naturalistes et l'implication des Conservatoires d'espaces naturels, dès 1989, ont permis de soustraire ces espaces à une évolution défavorable à la biodiversité mais aussi à l'agriculture locale.

Aujourd'hui, les Conservatoires d'espaces naturels y préservent 230 hectares et ce grâce au soutien des partenaires publics (Europe, Etat, Région Centre-Val de Loire, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil départemental du Loir-et-Cher) qui ont participé aux acquisitions ainsi qu'à l'ensemble des actions menées sur le site.

L'intérêt de la démarche des Conservatoires d'espaces naturels n'est pas seulement d'avoir mis en place, en lien avec les communes concernées, des actions de connaissance (études naturalistes pour affiner la connaissance du site), de gestion (entretien d'arbres têtards, de mares...) ou de valorisation (animations, sentier pédagogique...) sur ces prairies. C'est aussi et surtout d'avoir cherché à concilier agriculture et biodiversité et su rendre aux agriculteurs qui les avaient façonnés au fil du temps, ces espaces riches et utiles. C'est ainsi qu'aujourd'hui 17 agriculteurs fauchent ou font pâturer leurs bêtes sur près de 180 hectares, en respectant un cahier des charges adapté aux enjeux. Ces surfaces louées à très faible coût contribuent à la production locale et de qualité de viande ovine ou bovine, de fromage de chèvre, en secteur AOC « Selles-sur-Cher », ou encore de foin.

La force des Conservatoires, c'est aussi d'avoir su mettre en musique les politiques environnementales portées par les partenaires publics, dans le cadre du plan Loire grandeur nature ou plus récemment Natura 2000. Car, au-delà des secteurs gérés par les Conservatoires, ce sont plus de 350 hectares de prairies qui sont actuellement contractualisées Mesures agro-environnementales (MAE) auprès de 16 agriculteurs des départements du Loir-et-Cher et de l'Indre, grâce au travail d'animation mené depuis 2008 par le Conservatoire régional en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, dans le cadre de Natura 2000, en appui aux services de l'Etat.

Le savoir-faire des Conservatoires, c'est cela, *in fine*, c'est d'avoir su rassembler de nombreux acteurs autour de la noble cause des Prairies du Fouzon, faisant de cet espace de la vallée du Cher un emblème de ce que société civile, agriculture et pouvoirs publics peuvent accomplir, ensemble !

Retrouvez la plaquette d'informations du site :

[www.cen-centre.org/telechargements/5-Plaquettes-sites](http://www.cen-centre.org/telechargements/5-Plaquettes-sites)

En savoir plus sur les Conservatoires d'espaces naturels :

[www.cen-centrevaldeloire.org](http://www.cen-centrevaldeloire.org) ; [www.conservatoiresites41.com](http://www.conservatoiresites41.com)



*C'est ce bel exemple que souhaitent célébrer les Conservatoires d'espaces naturels mardi 15 septembre, en présence de nombreux partenaires, à l'occasion d'une journée conviviale sur les Prairies du Fouzon.*

### Sur invitation

Contact presse : Isabelle Gravrand

Tél. : 02 38 77 02 72

E-mail : [isabelle.gravrand@cen-centre.org](mailto:isabelle.gravrand@cen-centre.org)



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Et en partenariat avec la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, la Direction départementale des territoires, les mairies de Couffy, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meuses, Seigy, Noyers-sur-Cher.



# Les Prairies du Fouzon, espace naturel préservé

Au sud du département du Loir-et-Cher, entre Saint-Aignan et Selles-sur-Cher, à la confluence du Cher et du Fouzon, s'étend un ensemble paysager, unique en région Centre-Val de Loire, de près de deux mille hectares régulièrement inondé par les débordements de ces deux cours d'eau : les Prairies du Fouzon.

Les Conservatoires Centre-Val de Loire et du Loir-et-Cher, **propriétaires de 230 hectares**, œuvrent depuis 25 ans par leurs actions à la préservation de ces riches prairies alluviales, menacées par la déprise agricole.

Le 2<sup>e</sup> plan de gestion du site a été réalisé par les Conservatoires d'espaces naturels en 2013. Il fixe pour 10 ans les actions de connaissance, de protection, de gestion et de valorisation à mettre en œuvre pour préserver cet ensemble remarquable.

## Des prairies inondables remarquables

Les Prairies du Fouzon constituent un ensemble paysager remarquable en nette régression ailleurs en région Centre-Val de Loire en raison, entre autres, de l'intensification des pratiques agricoles et de la déprise agricole (plantation de peupliers hybrides, embroussaillage des prairies abandonnées).

**Elles abritent cinq types de prairies** : la prairie pâturée à Chiendent rampant et à Patience crépue, la prairie mésophile\* pâturée du lit mineur, la prairie mésohygrophile\* de fauche, la prairie mésophile\* à Avoine élevée, la prairie à Molinie bleue. Ces deux derniers habitats sont inscrits à l'annexe I de la directive européenne « Habitats » listant les milieux naturels menacés de disparition à l'échelle européenne.

**Leur étendue, leur diversité et leur bon état de conservation** permettent la pleine expression de la flore prairiale. Au sein de ce cortège, notons la présence de nombreuses espèces patrimoniales, à faibles besoins nutritifs : la Gratiolle officinale, la Gentiane pneumonanthe, l'Œnanthe à feuilles de Peucedan et de nombreuses orchidées, l'Orchis à fleurs lâches, l'Orchis à feuille large, l'Orchis incarnat, l'Orchis grenouille...

Les Prairies du Fouzon accueillent aussi une avifaune (oiseaux) remarquable dépendante de vastes surfaces prairiales (Courlis cendré) et de l'association prairies/maillage bocager (Pie-grièche écorcheur, Tarier des prés, Tarier pâtre, Pouillot fitis)...

Les pratiques agricoles extensives associées à la présence de boisements alluviaux relictuels et d'arbres têtards sont favorables aux insectes phytophages – qui mangent les végétaux –, saproxyliques – qui se nourrissent de bois mort – et prédateurs. Citons parmi les espèces les plus remarquables : le Pique-prune, le Carabe à collier, coléoptère se nourrissant d'invertébrés (limaces, escargots...) en forte régression dans la région, le Cuvré des marais, papillon menacé par la destruction et la détérioration de son habitat, le Damier de la Succise...



Outre le rôle du Cher et de ses affluents (le Fouzon et le Modon) qui souligne l'interaction des processus hydrologiques, géomorphologiques et biologiques, les activités agricoles traditionnelles (fauche tardive, pâturage extensif) sont les vecteurs du maintien de la haute valeur écologique des Prairies du Fouzon, espace refuge pour bon nombre d'espèces remarquables.

\*Mésophile, mésohygrophile : termes qualifiant un degré d'humidité de la prairie

## Les Prairies du Fouzon en quelques mots

230 hectares préservés par les Cen.

Site Natura 2000 « Prairies du Fouzon »  
(directive oiseaux) et « Vallée du Cher et  
coteaux, forêt de Grosbois » (directive habitats)

Espace naturel sensible du Loir-et-Cher

### Flore : protection nationale

Gratiolle officinale ; Renoncule à feuilles  
d'Ophioglosse ; Pulicaire vulgaire,  
Fritillaire pintade.

### Flore : protection régionale

Germandrée des marais ; Œnanthe à  
feuilles de Peucedan ; Orchis à fleurs  
lâches, Orchis des marais...

### Faune remarquable

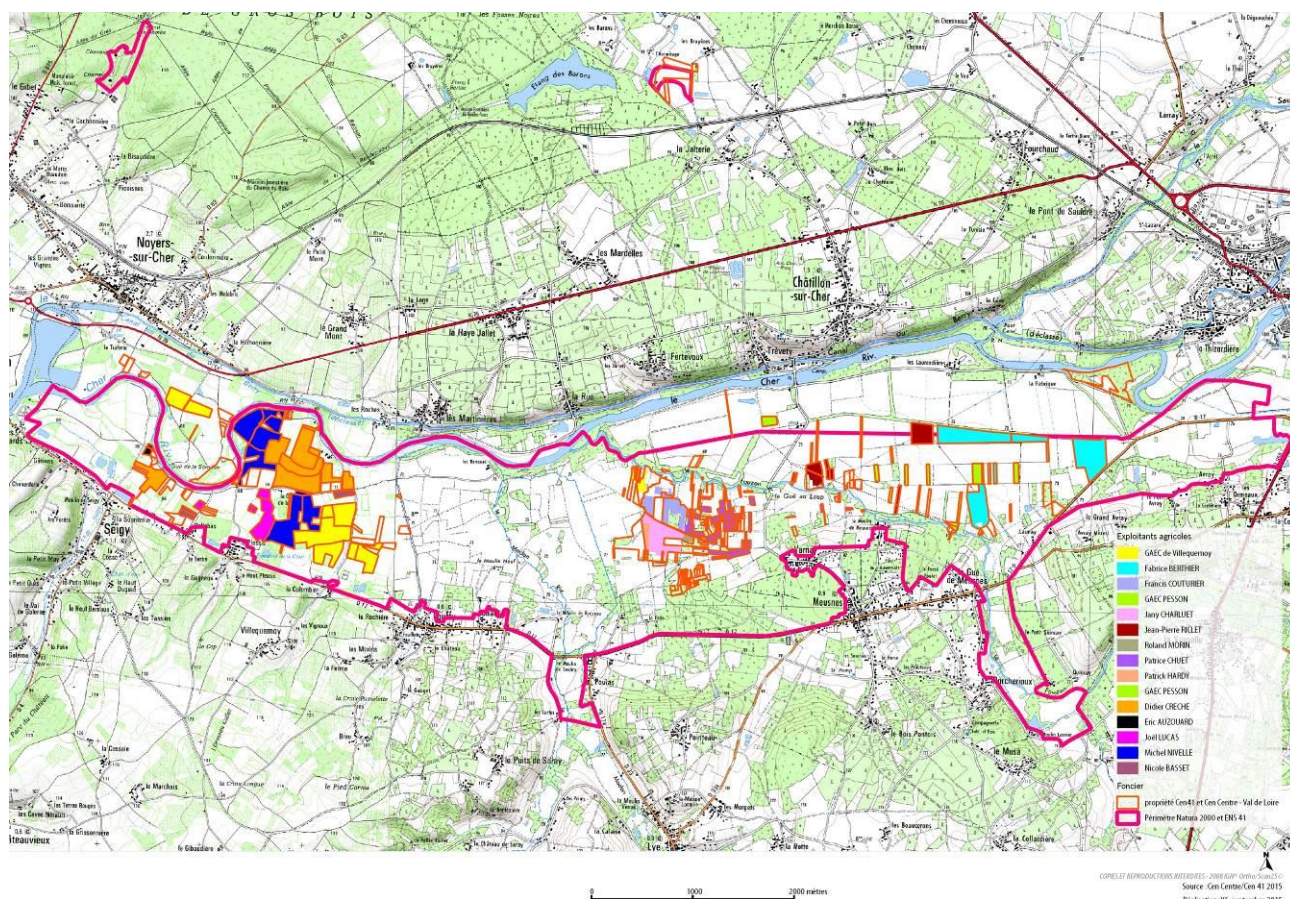
Rôle des genêts (non contacté depuis  
2002), Courlis cendré, Tarier des prés,  
Pie-grièche écorcheur, Cuvré des marais,  
Damier de la Succise, Gomphe de Graslin  
(non contacté depuis 1989), Triton crêté...

# Un partenariat essentiel avec les agriculteurs

La préservation des Prairies du Fouzon passe en effet par un partenariat étroit avec les agriculteurs locaux. Ils sont ainsi une quinzaine, éleveur caprin, ovin ou bovin, à faucher ou faire pâturer les prairies, sur environ 180 hectares.

Les surfaces louées à très faible coût contribuent à la production locale et de qualité de viande ovine ou bovine, de fromage de chèvre, en secteur AOC « Selles-sur-Cher », ou encore de foin.

Ce partenariat essentiel est formalisé par des conventions assorties d'un cahier des charges qui encadre les pratiques afin qu'elles soient compatibles avec les enjeux de préservation du site et de ses espèces emblématiques (oiseaux, insectes, flore...).



## Préconisations

- maintien de la prairie naturelle : pas de boisements, ni de retournement pour mise en culture,
- pas de travaux d'assainissement et de drainage,
- pas d'apport de produits phytosanitaires,
- pas d'amendements calciques,
- pas de semis,
- entretien des fossés entre mi-juillet et fin mars,
- entretien courant des haies,
- pas de fertilisation,
- fauche par le centre à partir du 20 juin, avec maintien d'une bande refuge 5 m de largeur minimum (date de fauche modulable en fonction des conditions météo),
- entretien de la bande refuge soit par fauche un mois au plus tôt après la fauche de la parcelle soit par broyage automnal,
- densité des animaux comprise entre 0,7 et 1 UGB/ha (UGB = Unité gros bétail),

Ces préconisations peuvent légèrement varier au cas par cas en fonction des parcelles - En cas de présence du Rôle des genêts ou d'une autre espèce remarquable, un accord à l'amiable sera recherché pour permettre le développement de l'espèce (échange de parcelle de fauche...).

# Autres actions de gestion menées sur le site

Des opérations de restauration sont également menées : broyage de prunelliers, arrachage de jeunes frênes et de peupliers hybrides, création de mares favorables à la reproduction des batraciens (grenouilles, crapauds, tritons) et des odonates (libellules...).

L'entretien du maillage bocager (entretien des arbres têtards...) permet de maintenir des zones refuges pour la faune, de préserver les prairies du vent pour les insectes, de conserver les potentialités d'accueil des insectes dépendant du bois mort...

### Les objectifs de gestion \*

- Préserver les espaces prairiaux, le maillage bocager et les espèces associées
- Préserver les zones d'expansion des crues...
- Améliorer la connaissance et suivre l'impact de la gestion
- Sensibiliser un public diversifié au patrimoine naturel protégé


\*issus du plan de gestion 2013-2022

# Les Prairies du Fouzon, support de découverte

La valorisation de cet espace naturel de grand intérêt est également un axe de développement pris en compte par les Conservatoires d'espaces naturels, qui proposent sur le site des animations et participent chaque année à la fête « au cœur des prairies », à l'initiative du foyer rural de Couffy.

Le site possède en effet de nombreux attraits qu'ils soient **paysagers** par la présence de milieux ouverts (prairies), de milieux fermés (ripisylve), de milieux humides (mares, fossés, Cher, Fouzon) ou encore par la présence de haies à trognons d'une valeur patrimoniale inestimable ; **naturalistes** par la présence d'espèces rares comme l'Orchis à fleurs lâches, le Courlis cendré, la Pie-grièche écorcheur, le Damier de la succise... ; **patrimoniaux** par son histoire, sa reconquête et la gestion mise en place par les Conservatoires pour le préserver, qui en fait un site emblématique de la bonne cohabitation homme/nature.


Le dynamisme touristique local, et la présence du zoo de Beauval non loin de là, offrent donc de belles perspectives de faire des Prairies du Fouzon un véritable support d'éducation à l'environnement et de tourisme de nature, en lien avec les collectivités et offices de tourisme locaux.



**1** Le Castor d'Europe fréquente les bords de Cher. Il n'est pas rare de trouver les restes de ses repas, cherchez-les !

## Balades au milieu des prairies humides

*Découvrez les prairies et leurs richesses naturelles, en empruntant l'un des chemins de randonnée pédestre qui longent le Cher, ou trois boucles de promenade offrant des paysages variés.*



**5** L'Orchis à fleurs lâches est une orchidée sauvage protégée. Ne la cueillez pas !

**6** Le Damier de la succise est un papillon que l'on peut voir voler d'avril à juin. Il est protégé car très localisé ; admirez ses acrobaties.

**7** Le Courlis cendré niche à même le sol. Il faut donc faire attention à lui lors de la fenaison. Le seul moyen d'approcher cet animal farouche serait que vous imitez son cri.

**2** Le Tarier des prés est un oiseau rare et craintif, il est donc difficile de l'observer. Ouvrez l'œil et le bon, et avec des jumelles c'est encore mieux !

**3** Les trognons sont aussi appelés tétéaux. Elles abritent une biodiversité inestimable. C'est pour cela que les Conservatoires en recréent. Comptez-les lors de votre balade et admirez leurs formes bisornues !

**4** Les prairies humides sont régulièrement inondées par les crues du Cher et du Fouzon. C'est aussi ce qui les rend si utiles et si riches en termes de biodiversité. Munissez-vous de vos bottes pour les découvrir à cette période et soyez prudents.

**7** Un sentier ponctué de panneaux a été mis en place par le Cen Loir-et-Cher sur le site du Tour au lièvre. Venez y découvrir les arbres de la forêt alluviale.

**7** La Pie-grièche écorcheur fréquente les prairies. Les deux mois de la reproduction constituent la seule période où cette perpétuelle vagabonde est contrainte de se fixer...  
**Suivez-la sur les bornes, elle vous conduira le long des sentiers qui traversent ces prairies remarquables...**

**7** Le Damier de la succise est un papillon que l'on peut voir voler d'avril à juin. Il est protégé car très localisé ; admirez ses acrobaties.

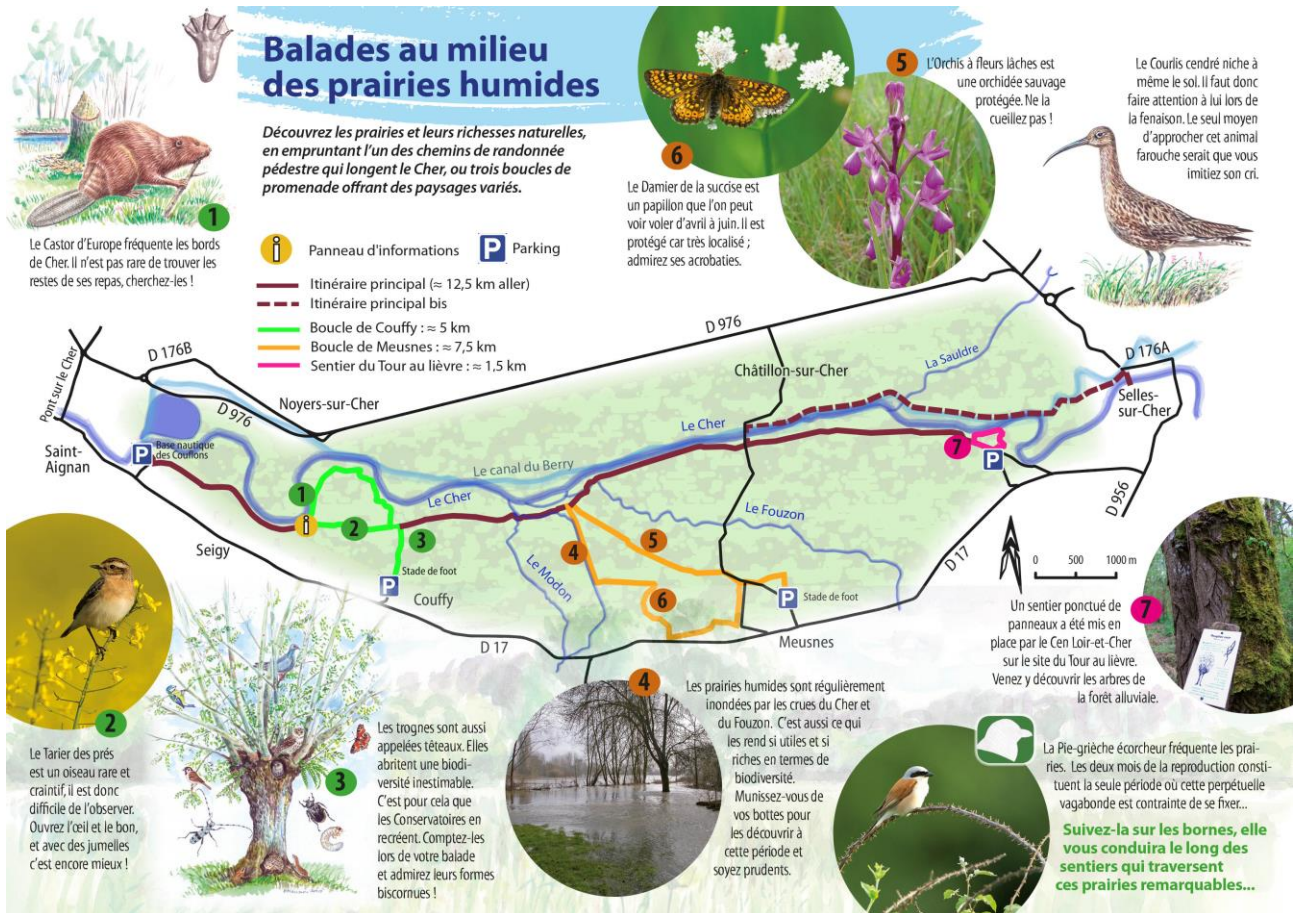
**7** Le Courlis cendré niche à même le sol. Il faut donc faire attention à lui lors de la fenaison. Le seul moyen d'approcher cet animal farouche serait que vous imitez son cri.

**7** La Pie-grièche écorcheur fréquente les prairies. Les deux mois de la reproduction constituent la seule période où cette perpétuelle vagabonde est contrainte de se fixer...  
**Suivez-la sur les bornes, elle vous conduira le long des sentiers qui traversent ces prairies remarquables...**

**7** Le Damier de la succise est un papillon que l'on peut voir voler d'avril à juin. Il est protégé car très localisé ; admirez ses acrobaties.

**7** Le Courlis cendré niche à même le sol. Il faut donc faire attention à lui lors de la fenaison. Le seul moyen d'approcher cet animal farouche serait que vous imitez son cri.

**7** La Pie-grièche écorcheur fréquente les prairies. Les deux mois de la reproduction constituent la seule période où cette perpétuelle vagabonde est contrainte de se fixer...  
**Suivez-la sur les bornes, elle vous conduira le long des sentiers qui traversent ces prairies remarquables...**



# Les politiques environnementales, coup de pouce aux prairies

## Le plan Loire grandeur nature

Le plan Loire grandeur nature vise à concilier, dans une perspective de développement durable, la sécurité des personnes, la protection de l'environnement et le développement économique.



Le principe d'un plan d'aménagement global de la Loire est né, en 1994, des conflits autour des projets de barrage destinés à la lutte contre les inondations, réactivés après les crues de 1980 en Haute-Loire.

Dès 1998 (1ère phase du plan), les Prairies du Fouzon ont été inscrites dans les mesures du plan Loire grandeur nature. Ceci a offert des possibilités de financements, via le contrat de plan interrégional Etat/Région, affectés aux vallées de la Loire, du Cher et de l'Indre pour les enjeux liés à la protection des paysages et de la biodiversité et à la prévention du risque inondation, dont ont pu bénéficier les Prairies du Fouzon.

[www.centre.gouv.fr/Les-grands-dossiers/Le-Plan-Loire-Grandeur-Nature](http://www.centre.gouv.fr/Les-grands-dossiers/Le-Plan-Loire-Grandeur-Nature)

[www.plan-loire.fr](http://www.plan-loire.fr)

## Animation Natura 2000 et agriculture

En tant qu'animateur Natura 2000 des Prairies du Fouzon en appui aux services de l'Etat, le Conservatoire régional a également contribué à mettre en place les Mesures agro-environnementales (appelées MAE) sur le territoire depuis 2008, en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.



Ce sont ainsi plus de 350 hectares de prairies qui sont actuellement contractualisées en MAE auprès de 16 agriculteurs des départements du Loir-et-Cher et de l'Indre. Cela représente près de la moitié de la surface en prairies du site Natura 2000 des Prairies du Fouzon. Fauche retardée au 20 juin ou au 14 juillet, maintien de bandes refuges broyées en automne, fauche centrifuge permettant aux espèces de la faune de s'échapper, absence de fertilisation..., sont autant de mesures efficaces pour préserver tant la biodiversité et le paysage que la ressource en eau du territoire.

Un autre outil contractuel, lié aux sites Natura 2000, permet d'agir en faveur de la préservation des Prairies du Fouzon : les Contrats Natura 2000. Sept Contrats Natura 2000 ont ainsi été souscrits par des propriétaires de parcelles désireux de regagner des surfaces en prairies sur près de 17 hectares de friches. Ces parcelles ainsi restaurées seront ensuite, elles aussi, entretenues par des agriculteurs locaux pour la production de foin de qualité ou le pâturage.

Tous ces outils (conventions agricoles des Conservatoires signées avec les agriculteurs, MAE, contrats Natura 2000), agissent de manière complémentaire au profit du territoire. Au-delà du bénéfice écologique, ils contribuent au développement socio-économique ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la ressource en eau de la vallée du Cher. Ainsi, les cahiers des charges à clauses environnementales permettent de garantir un foin de qualité exigé par l'AOP-AOC du fromage de chèvres Selles-sur-Cher.

Par ailleurs, l'absence de fertilisation permet à ces prairies naturelles de jouer pleinement leur rôle de filtre lors des crues ; les Prairies du Fouzon sont essentielles pour limiter les risques d'inondation du Cher en aval et pour améliorer la qualité de l'eau potable.

[www.centre.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r726.html](http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r726.html)

# Les Conservatoires d'espaces naturels en région Centre-Val de Loire

Créés respectivement en 1989 et 1990, les deux Conservatoires d'espaces naturels de la région (Cen Loir-et-Cher et Cen Centre-Val de Loire) sont des associations loi 1901 de protection de l'environnement reconnues d'intérêt général. **Ils se sont donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou encore leur intérêt géologique.**

Leurs axes de travail sont :

## **CONNAÎTRE les espèces et leurs milieux de vie**

Etudes et inventaires naturalistes, suivis scientifiques sont menés afin de définir les secteurs les plus remarquables où il est nécessaire d'intervenir.

## **PROTÉGER les milieux**

Les Conservatoires interviennent sur des sites dont ils sont propriétaires, locataires ou gestionnaires par convention. Ils contribuent également aux politiques environnementales mises en œuvre par l'Europe, l'Etat ou les Collectivités territoriales.

## **GÉRER les sites**

Des plans de gestion, validés par un conseil scientifique, sont établis pour chaque site. La restauration et la gestion des sites sont réalisées en régie ou en partenariat avec des agriculteurs, des associations d'insertion ou des bénévoles...

## **VALORISER les sites et accueillir le public**

Sorties de découverte sur sites, réunions publiques, inaugurations, chantiers de bénévoles, projets pédagogiques avec les scolaires... Autant de moyens de partager des connaissances et des sensibilités avec le plus grand nombre. Les sites dans leur majorité sont également aménagés pour favoriser leur découverte par le public.

Les deux Conservatoires d'espaces naturels en région Centre-Val de Loire gèrent aujourd'hui plus de 3 700 hectares répartis sur près de 200 sites très variés : marais, étangs, prairies, forêts, pelouses sèches, carrières, milieux alluviaux et souterrains...

## **Une démarche consensuelle**

Les conservatoires d'espaces naturels ont de nombreux partenaires institutionnels ou privés, tels que le Ministère de l'Ecologie et sa délégation régionale (la DREAL Centre-Val de Loire), l'Union Européenne, les Agences de l'Eau, le Conseil régional Centre-Val de Loire et les Conseils départementaux, de nombreuses communes. Il travaille également avec des associations, et notamment les Associations de Protection de la Nature de la région, des entreprises privées, des chasseurs, des pêcheurs et de nombreux agriculteurs. La confiance et le soutien accordés par l'ensemble de ces acteurs de l'Environnement illustrent le bien-fondé de la démarche des Conservatoires, leur compétence et leur savoir-faire.

Les deux Cen, qui ont établi un plan d'action quinquennal commun 2013-2017, sont officiellement agréés par l'Etat et la Région « Conservatoire d'espaces naturels » depuis 2013.

## **Pour en savoir plus :**

**Cen Centre-Val de Loire :** [www.cen-centrevalde Loire.org](http://www.cen-centrevalde Loire.org) / **Cen Loir-et-Cher :** [www.conservatoiresites41.com](http://www.conservatoiresites41.com)

## **Les Conservatoires d'espaces naturels, c'est aussi un réseau national**

Depuis près de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver notre patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. 2884 sites naturels couvrant 147 146 ha sont gérés sur près de 3000 communes. Ce réseau dense contribue à la « Trame verte et bleue ». Les 29 Conservatoires d'espaces naturels (régionaux ou départementaux) sont tous des associations engagées à but non lucratif.

En savoir plus sur le réseau des Conservatoires d'espaces naturels : [www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)